



1707

1708

1709

1710

425



DEHARDIN - BEAUMETZ

L'HYGIÈNE
PROPHYLACTIQUE



RA425
B4

L'HYGIÈNE PROPHYLACTIQUE

CONFÉRENCES DE THÉRAPEUTIQUE DE L'HOPITAL COCHIN
1887-1888

L'HYGIÈNE PROPHYLACTIQUE

MICROBES, PTOMAINES, DÉSINFECTION
ISOLEMENT, VACCINATIONS ET LÉGISLATION

PAR

LE DOCTEUR DUJARDIN-BEAUMETZ

Membre de l'Académie de médecine
et du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine
médecin de l'hôpital Cochin.

AVEC FIGURES DANS LE TEXTE
ET UNE PLANCHE CHROMOLITHOGRAPHIÉE

PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1889
Tous droits réservés.



PARIS. — TYPOGRAPHIE A HENNUYER, RUE DARCET, 7.

RA425
B4

PRÉFACE

Sous ce titre d'*Hygiène prophylactique*, je publie aujourd'hui les conférences que j'ai faites à l'hôpital Cochin pendant l'année 1887-1888.

Les années précédentes, j'avais déjà consacré mes leçons à l'étude de l'hygiène alimentaire, puis à celle de l'hygiène thérapeutique proprement dite, c'est-à-dire de la massothérapie, de l'hydrothérapie, de la kinésithérapie, de l'aérophothérapie et de la climathérapie. Ces conférences sur l'hygiène prophylactique complètent donc tout ce qui a trait à l'étude des agents hygiéniques dont le médecin peut disposer pour combattre les maladies ou en empêcher la propagation.

Dans ces conférences, je me suis efforcé de montrer les voies nouvelles que la prophylaxie est appelée à suivre, voies qui lui ont été ouvertes par la microbiologie d'une part et par la découverte des alcaloïdes organiques de l'autre.

Depuis vingt ans, les recherches de Pasteur, si elles ont profondément modifié nos connaissances médicales, nous ont permis de donner à l'hygiène prophylactique les bases scientifiques qui lui manquaient. La théorie du germe, opposée à la théorie aujourd'hui abandonnée de la génération spontanée, a permis de repousser la spontanéité dans les maladies infectieuses et a montré par cela même que nous pouvions nous opposer au développement de ces affections.

Par la découverte des leucomaines, ces alcaloïdes que

l'économie fournit incessamment, Armand Gautier a bien mis en lumière l'utilité d'éliminer au dehors ces toxines, et Bouchard et ses élèves nous ont donné la preuve expérimentale de ces intoxications et le moyen d'y remédier.

Enfin, la découverte des poisons sécrétés par les microbes a permis d'établir un troisième groupe de maladies contre lesquelles l'hygiène prophylactique peut lutter, ce sont les toxi-infections, comme je les ai appelées, infections par les microbes qui les produisent, intoxications par les toxines que ces microbes sécrètent.

Dans cette grande question de la prophylaxie, les pouvoirs publics doivent marcher d'accord avec l'hygiéniste, et si c'est le médecin qui doit dicter ces mesures hygiéniques, elles doivent être exécutées et ordonnées soit par l'Etat, soit par les communes. La législation joue donc un rôle considérable en pareil cas. Aussi, ai-je terminé ces leçons par une conférence sur la législation de l'hygiène prophylactique, et je tiens ici à remercier M. le docteur A.-J. Martin qui a bien voulu se charger de ce soin; il a montré avec une lucidité parfaite quelles sont nos lois de police sanitaire et combien sont nombreuses les revisions qu'elles doivent subir.

J'espère que l'accueil si bienveillant qu'ont reçu mes précédentes leçons sera réservé à ces conférences d'hygiène prophylactique et que le médecin trouvera dans les développements dans lesquels je suis entré des enseignements utiles.

DUJARDIN-BEAUMETZ.

Mai 1889.

SOMMAIRE DES CONFÉRENCES

	Pages.
I. Considérations générales sur la doctrine microbienne...	1
II. Des microbes pathogènes.....	49
III. Des ptomaïnes et des leucomaïnes.....	45
IV. Infections et intoxications.....	61
V. Des désinfectants.....	81
VI. De la désinfection..	101
VII. De l'isolement.....	129
VIII. De la vaccination antivariolique.....	153
IX. Des vaccinations pastoriennes.....	171
X. De la prophylaxie par l'alimentation.....	193
XI. De la législation de l'hygiène prophylactique.....	209